

Registre des objecteurs de conscience en Navarre : une atteinte à la liberté

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 28 octobre 2010

Certains titres espagnols présentent cette information comme la preuve du respect des droits des médecins dans la communauté autonome de Navarre, où le Parlement vient de voter la création d'un registre des professionnels de la santé objecteurs de conscience qui refusent de pratiquer des avortements.

Mais [HazteOir](#), site remarquablement actif pour fédérer les efforts des pro-vie, souligne qu'il s'agit au contraire d'une liste noire qui permettra de ficher et de brimer les objecteurs.

A preuve : la mesure a été votée par le Parti socialiste de Navarre (PSN), par les communistes et des nationalistes qui ont ainsi cherché à encadrer le droit pour un professionnel de la santé de ne pas coopérer à une œuvre de mort.

A preuve, souligne *HazteOir*, cette déclaration du député Maria Chirite (PSN) :

« Il est nécessaire que le SNS connaisse les professionnels objecteurs. Le PSN respecte l'objection de conscience mais nous voulons aussi que les femmes puissent avorter dans cette communauté. C'est aux administrations sanitaires de veiller sur la prestation de ce service. Le SNS doit mener à bien les mesures pour garantir les droits des patientes, comme le droit à l'IVG. »

Cela met en évidence la double face de l'objection de conscience, qui est en l'occurrence un pis-aller, puisqu'elle oblige ceux qui respectent le commandement général de la loi naturelle, « tu ne tueras pas l'innocent », à se positionner par rapport à un faux droit. Certes ils ne l'approuvent pas, et heureusement que cette possibilité est laissée aux médecins et autres professionnels qui risquent d'être directement impliqués dans l'avortement, mais les obliger à se contenter d'une dérogation les oblige en creux à respecter le droit à l'avortement, surtout s'ils doivent, en s'identifiant auprès d'un service de santé ou en les contraignant à fournir l'adresse d'un non-objecteur à une patiente afin qu'elle puisse avorter.